

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

MARDI 6 AVRIL 2021

Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

- | | |
|--|----------|
| 1. Budget prévisionnel 2021 | 1 |
| 2. Débat flux financier pass compétition en ligne et licence en ligne | 3 |

1. Budget prévisionnel 2021

Nous faisons suite au débat budgétaire de la semaine dernière.

Il nous faut d'abord rappeler qu'au-delà des aléas habituels d'une gestion avisée, la crise sanitaire que nous connaissons limite l'exercice d'anticipation de prévisions d'activités quand la reprise des activités est sans cesse repoussée. Le budget prévisionnel peut être en conséquence très fluctuant d'un mois à l'autre. Et une reprise des activités chaque fois un peu plus repoussée entraîne des activités souvent annulées parce que impossible à ré-organiser plus tardivement, et une balance budgétaire chaque fois un peu plus positive, au vu de la réduction des dépenses planifiées. Faire moins = améliorer la balance budgétaire !

Ce n'est pas notre projet car il est essentiel d'exister et de proposer des activités chaque fois qu'une fenêtre s'ouvre. Nous avons choisi de vous présenter un budget prévisionnel sur les bases ci-après.

Orientations :

- une vision globale résolument positive, avec le souci d'une adaptation au plus près de l'évolution des impacts de la crise sanitaire, d'une anticipation de la reprise;
- un budget déficitaire de 300.000 €, et donc - pour le cas où la prévision se réalise- une acceptation de perte de fonds propres à la même hauteur;

- une hypothèse de réouverture des activités sportives à partir du mois de juillet avec une incidence sur les budgets des actions de la vie sportive nationale qui n'auraient pas lieu et en conséquence sur les actions de communication liées qui ne se feraient pas;
- une réduction des coûts de production télévisuelle pour des productions sur le web (webcast pour Facebook live) et pas sur une chaîne de la TNT (broadcast sur la Chaîne l'Equipe).

Produits :

- une intégration de :
 - 80.000 € de partenariats nouveaux en comptant sur l'effet JO;
 - 110.000 € de subvention à déposer auprès de l'ANS dans le cadre du plan d'aide aux fédérations en difficulté pour perte d'adhésion;
 - 130.000 € de produits en balance de 130.000 € de charges qui ne se réaliseront pas de manière certaine sur le programme d'actions pilotées par la DTN, car les actions en question étaient programmées avant l'assemblée générale et n'auront pas pu se dérouler.

Charges :

- 45.000 € de prod TV (Facebook live) dont 30.000 € basculés dans le plan de relance,
- 33.438 € d'intégration de solde de l'accord cadre (aide emploi avec les Ligues Régionales) au lieu de 57.000 €, ce qui correspond à la réalité de ce qui a été dépensé en 2020 quand on y ajoute les 300 k€ de fonds de relance destiné aux ligues (333.438€)

En terme de stratégie, notre plan est de :

- être très attentif et en veille permanente de la situation pour coller au plus près à la réalité et à l'évolution de celle ci et des autorisations publiques;
- poursuivre l'orientation affirmée de partage d'informations avec les acteurs des territoires et les adhérents pour des prises de décisions concertées;
- se servir des outils de visioconférence qui autorisent de la tenu des conseils d'administrations et des assemblées générales à moindre coût d'une manière régulière;
- mesurer en temps réel les incidences budgétaires (annulation d'épreuves, annulation d'action, réalisation ou non de médailles olympiques / paralympiques...) au travers de la mise en place d'un suivi budgétaire d'engagement par tous les secteurs fédéraux, les pôles et les commissions et missions;
- se laisser la possibilité de soumettre un budget rectificatif au Conseil d'Administration (cf. Règlement financier point 4.1);
- mettre en place un plan de relance en s'interfaçant avec les ligues régionales (et leurs comités départementaux) pour croiser les visions, identifier les moyens de chacune des parties et viser une plus grande efficacité.

SECTEUR	LIBELLE	CHARGES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES
ADHESIONS	sous-total	336 100 €	3 424 963 €
DTN	sous-total	2 474 645 €	1 779 400 €
RH	sous-total	1 338 043 €	88 400 €
P VIE SPORTIVE	sous-total	610 072 €	187 985 €
COM-MARK	sous-total	425 159 €	201 804 €
SIEGE	sous-total	543 124 €	0 €
P GOUVERNANCE	sous-total	408 818 €	264 414 €
P TERRITOIRES	sous-total	28 785 €	0 €
P DEVELOPPEMENT	sous-total	21 100 €	0 €
P HAUT NIVEAU	sous-total	36 880 €	0 €
P RESP SOCIALE	sous-total	22 240 €	0 €
COM. INDEPENDANTES	sous-total	2 000 €	0 €
FONDS SOUTIEN	sous-total	600 000 €	600 000 €
TOTAL	TOTAL	6 846 967 €	6 546 966 €

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité cette proposition de budget qui sera présentée au Conseil d'Administration du 7 avril 2021.

2. Débat flux financier pass compétition en ligne et licence en ligne

La F.F.TRI. a mis en place, en 2018, une application de saisie en ligne des pass-compétitions. Cette application est très peu utilisée, même si certains organisateurs significatifs l'ont adoptée (ex : Courses Ironman en France suite accord entre les parties) par les Ligues Régionales. Si elle était pleinement utilisée, elle permettrait à la F.F.TRI. d'enrichir sa base de données en optimisant sa connaissance précise des identités des 130.000 pass-compétitions vendus par exemple en 2019.

Un des freins à son utilisation est lié à la circulation financière du produit financier du pass-compétition.

Le concurrent qui achète son pass-compétition en ligne voit le produit de ce pass (exemple 20€ pour une distance olympique) éclaté en deux fois 10€, 10€ étant transférés sur le compte bancaire de la Ligue Régionale en question, les 10€ restant étant transférés sur le compte bancaire de la F.F.TRI..

Le concurrent qui achète son pass compétition au travers de tout autre moyen mis en place par la Ligue Régionale voit le produit de ce pass (exemple 20€ pour une distance olympique) transféré en totalité sur le compte bancaire de la Ligue Régionale en question.

Dans ce cas la Ligue Régionale perçoit la part qui lui revient et la part qui revient à la fédération. La part qui revient à la fédération est dans un second temps, refacturée par la F.F.TRI. à la Ligue Régionale.

Ce dispositif permet à la Ligue Régionale de voir sa trésorerie alimentée tout au long de l'année par les flux financiers destinés à la F.F.TRI..

Dans le but d'optimiser la saisie des pass-compétitions en ligne, il est proposé au BE de :

- valider un cheminement financier du produit financier du pass-compétition qui flèche la totalité de ce produit sur le compte bancaire de la Ligue Régionale, la fédération re-facturant ensuite à la ligue la part qui lui revient;
- systématiser l'utilisation du système de saisie en ligne par les Ligues Régionales :
 - dans le but de simplification et d'unification de procédures sur le territoire, mais aussi de gain de temps de traitement au niveau régional,
 - d'enrichissement de la base de données fédérale qui ouvrira à terme un contact privilégié avec les pratiquants grand public.

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité cette disposition qui sera présentée au Conseil d'Administration.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général